

Fausse promises aux familles de détenus : la Justice serre la vis

Le ministère de la Justice met en garde contre des individus qui exploitent l'espoir suscité par la grâce présidentielle pour soutirer de l'argent aux proches de détenus. Face à cette vague d'escroqueries, le Garde des Sceaux annonce des poursuites judiciaires et invite les populations à faire preuve de la plus grande vigilance.



COOPÉRATION ADMINISTRATIVE EN AFRIQUE

P. 03



Le Bénin valorise ses réformes à Rabat

CULTURE / ÉVÉNEMENTIEL

P. 09

Funky Chill revient à Cotonou avec Singuila comme invité d'honneur

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

P. 08



Permis de conduire : l'ANaTT rassure les candidats sur la réforme

ANIMATION ESTIVALE À PORTO-NOVO

Les Retrouvailles des jeunes reviennent pour une troisième édition riche en spectacles

P. 08



ELONA HOUSE

Salle de fêtes et de conférences

- Climatisation
- Confort et luxe
- Rapport qualité - prix



CONTACTS

0144904640

ADRESSE

**Djassin Houinvié
Porto-Novo**

LUTTE CONTRE LES ARNAQUES AUTOUR DE LA GRÂCE PRÉSIDENTIELLE

Fausse promises aux familles de détenus : la Justice serre la vis



Le ministère de la Justice met en garde contre des individus qui exploitent l'espoir suscité par la grâce présidentielle pour soutirer de l'argent aux proches de détenus. Face à cette vague d'escroqueries, le Garde des Sceaux annonce des poursuites judiciaires et invite les populations à faire preuve de la plus grande vigilance.

Le ministère de la Justice et de la Législation tire la sonnette d'alarme face à la recrudescence de manœuvres frauduleuses orchestrées par des individus se présentant comme des intermédiaires capables d'obtenir la grâce présidentielle en faveur de détenus. Selon les autorités, ces personnes profitent de la détresse des familles pour leur extorquer d'importantes sommes d'argent, en leur faisant miroiter une prétendue intervention auprès des instances compétentes.

Dans un communiqué officiel, le Garde des Sceaux rappelle que la procédure de grâce présidentielle est strictement encadrée par les textes en vigueur. Elle relève exclusivement des institutions habilitées et ne saurait, en aucun cas, faire l'objet de négociations, de paiements ou d'interventions d'intermédiaires.

Le ministère insiste sur le fait qu'aucun agent de l'État, aucune personnalité ni au-

cun particulier n'est autorisé à solliciter des fonds en échange d'une promesse d'obtention de la grâce présidentielle. Toute personne se livrant à de telles pratiques s'expose à la rigueur de la loi.

Déterminé à mettre fin à ces agissements, le ministre de la Justice annonce que les auteurs de ces escroqueries seront recherchés et poursuivis conformément aux dispositions légales. Les services compétents ont été instruits afin d'identifier les réseaux impliqués et de traduire leurs membres devant les juridictions compétentes.

Le ministère invite par ailleurs les familles des détenus à la prudence et les exhorte à ne céder à aucune sollicitation financière liée à une prétendue grâce présidentielle. Il leur recommande de se rapprocher exclusivement des services officiels pour toute information relative aux procédures en vigueur.

À travers cette mise en garde, les autorités entendent protéger les citoyens contre les tentatives d'escroquerie et préserver la crédibilité des institutions de la République, tout en réaffirmant leur engagement à faire respecter la loi.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lembredujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lembredujour.bj, faites comme chez vous.

www.lembredujour.bj
www.lembredujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lembredujour@gmail.com
 Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
 N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lembredujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

COOPÉRATION ADMINISTRATIVE EN AFRIQUE

Le Bénin valorise ses réformes à Rabat



Invité à prendre part au Forum du Centre africain de formation et de recherche administratives pour le développement (CAFRAD), organisé à Rabat, au Maroc, le Bénin a présenté les principales réformes engagées dans la modernisation de son administration

publique. Une participation qui met en lumière les avancées du pays en matière de gouvernance, de transformation numérique et d'amélioration de la qualité des services publics.

Le Bénin a marqué sa présence au Fo-

rum du Centre africain de formation et de recherche administratives pour le développement (CAFRAD), tenu à Rabat, en partageant son expérience dans la conduite des réformes de l'administration publique. Cette rencontre internationale a réuni plusieurs responsables gouvernementaux, experts et acteurs institutionnels autour des enjeux liés à la modernisation des administrations africaines.

Au cours des échanges, la délégation béninoise a présenté les initiatives mises en œuvre ces dernières années pour renforcer l'efficacité de l'action publique. Les réformes engagées portent notamment sur la digitalisation des services administratifs, la simplification des procédures, le développement de l'administration électronique, ainsi que le renforcement des capacités des agents de l'État.

Le Bénin a également mis en avant sa vision d'une administration plus performante, davantage tournée vers les citoyens et capable de répondre avec efficacité aux exigences du dévelop-

pement économique et social. Les progrès enregistrés dans la gouvernance publique et l'amélioration de la qualité des prestations administratives ont suscité l'intérêt des autres participants.

Cette participation au Forum du CAFRAD constitue une opportunité pour le Bénin de partager les bonnes pratiques développées au niveau national tout en s'inspirant des expériences d'autres pays africains. Elle contribue également au renforcement de la coopération entre les administrations publiques du continent, dans un contexte où la transformation de l'action publique demeure un levier essentiel pour accélérer le développement.

À travers cette présence à Rabat, le Bénin confirme son engagement à poursuivre les réformes de modernisation de son administration et à promouvoir une gouvernance fondée sur l'innovation, l'efficacité et la qualité du service rendu aux citoyens.

Emeric Joël ALLAGBE

MOBILITÉ AFRICAINE

Le Bénin parmi les 22 pays africains exemptés de visa pour les courts séjours en Afrique du Sud

Les citoyens béninois peuvent désormais voyager plus facilement vers l'Afrique du Sud pour des séjours de courte durée. Pretoria a confirmé le maintien de son régime d'exemption de visa au profit des ressortissants de 22 pays africains, dont le Bénin, une mesure qui participe au renforcement de la libre circulation des personnes sur le continent.

Les ressortissants béninois continueront de bénéficier d'un accès facilité au territoire sud-africain. Les autorités de Pretoria ont confirmé leur politique d'exemption de visa en faveur des citoyens de 22 pays africains, permettant ainsi aux voyageurs concernés d'entrer en Afrique du Sud sans visa préalable pour des séjours de courte durée.

Pour le Bénin, cette disposition autorise les détenteurs d'un passeport ordinaire à séjourner en Afrique du Sud pendant une durée maximale de 30 jours sans accomplir les formalités de demande de visa avant leur départ.

Outre le Bénin, cette mesure concerne l'Algérie, le Botswana, le Cap-Vert, les Comores, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, le Kenya, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, le Rwanda, les Seychelles, l'Eswatini, la Tanzanie, la Tunisie, la Zambie et le Zimbabwe. Selon les accords conclus avec chaque État, la durée du séjour autorisé varie entre 30 et 90 jours.

L'exemption est également accordée aux déten-

teurs du laissez-passer de l'Union africaine (UA) ainsi qu'à ceux de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), traduisant la volonté de Pretoria de promouvoir une plus grande mobilité des citoyens africains.

En revanche, les ressortissants de la République démocratique du Congo (RDC) ne figurent pas sur cette liste. Les titulaires d'un passeport ordinaire congolais demeurent donc soumis à l'obligation d'obtenir un visa avant de se rendre en Afrique du Sud.

En maintenant ce dispositif, l'Afrique du Sud confirme son engagement en faveur du renforcement des échanges économiques, touristiques et culturels avec plusieurs États africains. Pour les voyageurs béninois, cette mesure constitue une opportunité supplémentaire de développer les relations d'affaires, les échanges universitaires et le tourisme entre les deux pays, tout en contribuant à la dynamique d'intégration portée par le continent africain.

À noter que cette exemption concerne uniquement les séjours de courte durée. Les voyageurs doivent néanmoins remplir les autres conditions d'entrée exigées par les autorités sud-africaines, notamment la validité du passeport et le respect des règles d'immigration en vigueur.

Emeric Joël ALLAGBE

BONNE NOUVELLE!

AFRIQUE DU SUD :
PRETORIA SUPPRIME LE VISA
POUR 22 PAYS AFRICAINS,
DONT LE BÉNIN

L'Afrique du Sud a confirmé sa politique d'exemption de visa, permettant aux citoyens de 22 pays africains d'entrer sur son territoire sans visa pour des séjours de courte durée.

PAYS ÉLIGIBLES ET DURÉE MAXIMALE DE SÉJOUR

Algérie - 30 jours	Malawi - 30 jours ou moins
Bénin - 30 jours ou moins	Maurice - 30 jours ou moins
Botswana - 90 jours	Mozambique - 90 jours
Cap-Vert - 30 jours ou moins	Namibie - 30 jours ou moins
Comores - 90 jours	Rwanda - 30 jours
Côte d'Ivoire - 30 jours	Seychelles - 30 jours ou moins
Gabon - 30 jours ou moins	Eswatini - 30 jours ou moins
Guinée - 90 jours	Tanzanie - 90 jours (passeports ordinaires)
Kenya - 30 jours	Tunisie - 90 jours
Lesotho - 30 jours ou moins	Zambie - 30 jours ou moins
Madagascar - 30 jours	Zimbabwe - 90 jours ou moins

L'EXEMPTION S'APPLIQUE ÉGALEMENT AUX DÉTENTEURS DU :

- LAISSEZ-PASSER DE L'UNION AFRICAINE (UA)
- LAISSEZ-PASSER DE LA SADC

LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) NE FIGURE PAS SUR CETTE LISTE.

Les détenteurs d'un passeport ordinaire congolais doivent toujours obtenir un visa avant de se rendre en Afrique du Sud.

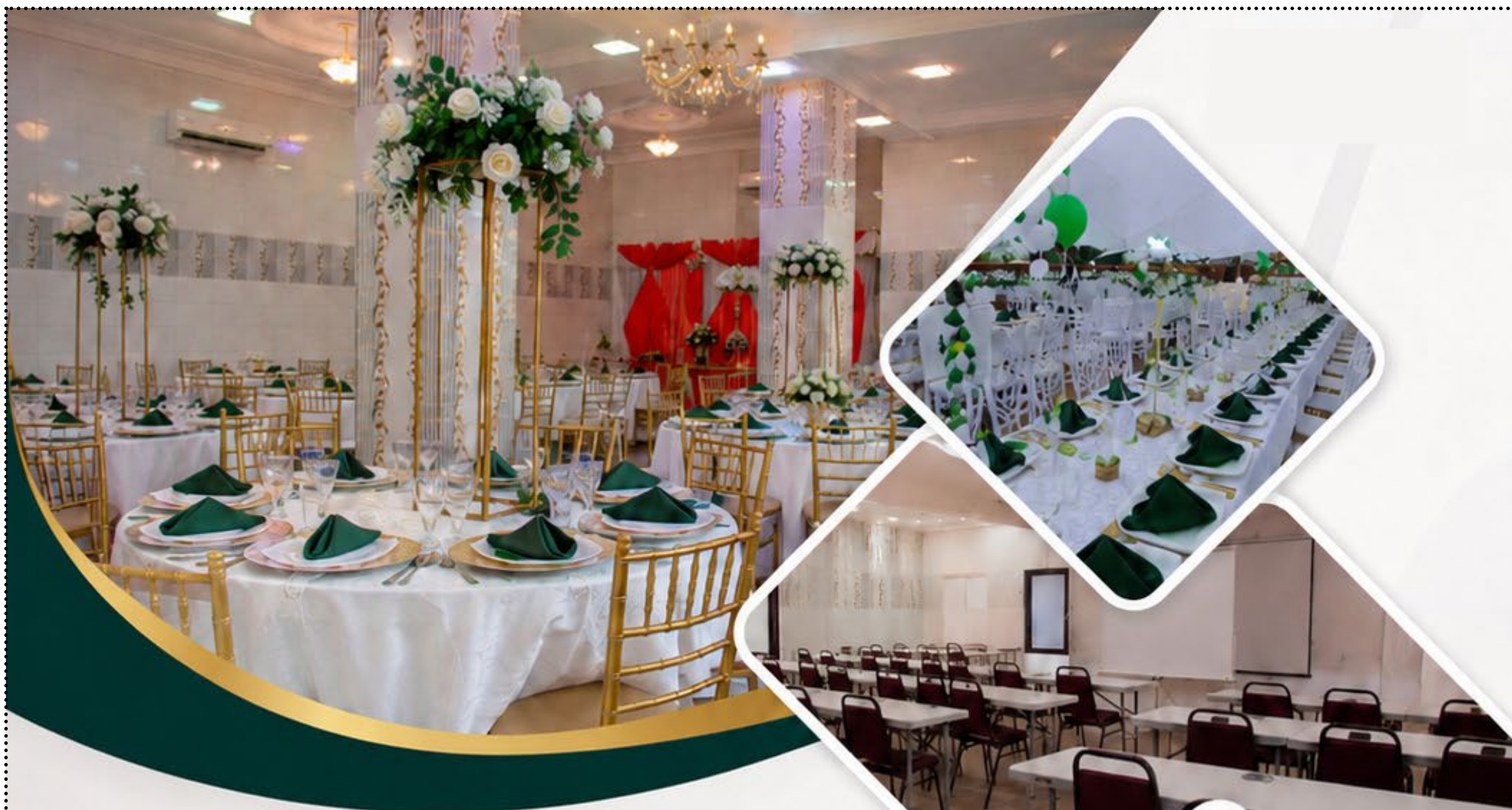
À NOTER :

Certains pays, notamment le Bénin, le Kenya et le Gabon, restent soumis à des conditions d'entrée supplémentaires.

Les voyageurs sont invités à vérifier les exigences en vigueur avant leur départ.

VERDUGO WEKOUN

L'exigence au service de l'excellence



ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel
ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes
pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ELECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

CADRE IDÉAL POUR VOS CÉRÉMONIES À PORTO-NOVO

Saison pluvieuse : ELONA HOUSE, le choix idéal pour des fêtes réussies

(UN PUISSANT GROUPE ÉLECTROGÈNE ACQUIS POUR FAIRE FACE AUX COUPURES D'ÉLECTRICITÉ)



La saison des pluies est souvent source d'inquiétudes pour les organisateurs d'événements. Entre les intempéries et les coupures intempestives d'électricité, le choix du lieu devient déterminant. À Porto-Novo, ELONA HOUSE se positionne comme la destination privilégiée pour l'organisation de cérémonies réussies grâce à ses infrastructures modernes, son cadre accueillant et les nouveaux investissements réalisés par son promoteur pour garantir le confort des clients.

Mariages, anniversaires, baptêmes, conférences, séminaires, cérémonies familiales ou professionnelles : ELONA HOUSE offre désormais toutes les garanties pour des événements réussis, même en pleine saison pluvieuse.

Situé dans un environnement accessible et agréable à Porto-Novo, le complexe met à la disposition de sa clientèle des salles modernes, spacieuses et parfaitement adaptées à tous les types de réceptions. Son cadre élégant et convivial séduit de plus en plus de particuliers, d'entreprises et d'organisations qui recherchent un espace sécurisé et confortable pour leurs manifestations.

Conscient des désagréments causés par les fréquentes coupures d'électricité observées ces derniers temps, le promoteur de ELONA HOUSE vient de franchir une nouvelle étape en dotant le complexe d'un puissant groupe électrogène. Cet investissement majeur permet désormais d'assurer une alimentation électrique continue pendant les cérémonies, garantissant ainsi le bon déroulement des festivités

sans interruption.

Grâce à cette innovation, les clients peuvent profiter pleinement de leurs événements sans craindre les délestages qui perturbent parfois les moments les plus importants d'une réception. Sonorisation, éclairage, climatisation et autres équipements fonctionnent ainsi en permanence pour offrir un confort optimal aux invités.

En plus de ses installations modernes, ELONA HOUSE se distingue par la qualité de son accueil, son professionnalisme et sa capacité à accompagner les organisateurs dans la réussite de leurs projets. Chaque événement bénéficie d'une attention particulière afin de répondre aux attentes les plus exigeantes.

Avec l'arrivée des pluies et les défis liés à l'alimentation électrique, ELONA HOUSE confirme son statut de référence dans l'organisation des événements à Porto-Novo. Les responsables invitent les populations de la capitale et des localités environnantes à effectuer leurs réservations afin de bénéficier d'un cadre exceptionnel où confort, sécurité et sérénité sont garantis.

À ELONA HOUSE, la fête continue, quelles que soient les caprices du temps ou les coupures de courant.

Marie Estelle AKANNI



Les résidences FENOOU

Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
**RETROUVEZ LA CHALEUR
D'UN FOYER !**

Chambres privées et cuisine conviviale
pour partager des repas faits maison,
rire et préparer vos aventures
du lendemain.

L'expérience idéale
pour profiter à votre rythme !

• CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GROUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE SUR LE LIEU



Profitez d'un séjour sans interruption
grâce à notre groupe électrogène
qui assure votre confort en toutes
circonstances !



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

VIE PARLEMENTAIRE

Le Bloc Républicain défend son bilan à l'Assemblée



À l'issue de la première session ordinaire de la 10^e législature, le Groupe parlementaire Bloc Républicain (GP/BR) a dressé, mardi 14 juillet à Porto-Novo, le bilan de son action. Face à la presse, son président, Assan Seibou, a mis en avant les principales réformes examinées par le Parlement, tout en saluant l'engagement des députés de son groupe et leur soutien aux actions du gouvernement du président Romuald Wadagni.

Le Groupe parlementaire Bloc Républicain estime avoir pleinement joué sa partition au cours de la première session parlementaire de la 10^e législature. Réunis en conférence de presse le 14

juillet 2026, les responsables du groupe ont présenté les grandes lignes de leur participation aux travaux de l'Assemblée nationale, marqués par l'examen de plusieurs textes jugés stratégiques pour le pays.

Selon le président du groupe, Assan Seibou, les députés du Bloc Républicain ont pris une part active aux ateliers de renforcement de capacités, aux travaux des commissions techniques ainsi qu'aux séances plénières ayant conduit à l'adoption ou à l'examen de nombreuses réformes.

Au titre des propositions de loi, le groupe a notamment rappelé les textes

initiés par les députés Assan Seibou et Natondé Aké, portant respectivement sur le Conseil économique et social et le Médiateur de la République. Une autre proposition de loi, introduite par le député Augustin Ahouanvoébla, vise l'abrogation du Titre II du Livre premier du Code électoral.

Concernant les projets de loi transmis par le gouvernement, plusieurs dossiers majeurs ont été examinés. Il s'agit notamment de l'autorisation de ratification de conventions internationales relatives à la Commission bancaire de l'UEMOA ainsi qu'à la protection et à l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux.

Les députés ont également travaillé sur plusieurs réformes nationales touchant à la protection de l'environnement, au Code de la faune et des forêts, à la lutte contre le faux monnayage, à la loi de finances rectificative de l'exercice 2026, à l'organisation de l'exercice en clientèle privée des professions médicales ainsi qu'à la modification de la législation relative aux distinctions honorifiques nationales.

Faisant le point de la participation de son groupe, Assan Seibou a salué la qualité des interventions des députés du Bloc Républicain tout au long des travaux parlementaires. Il a également

mis en avant la discipline, la ponctualité et l'assiduité des élus, estimant que ces qualités ont permis de défendre efficacement les positions du parti et d'accompagner les réformes engagées par le gouvernement du président Romuald Wadagni.

Le président du Groupe parlementaire a rappelé que les élus du Bloc Républicain s'étaient engagés, dès leur installation, à porter les préoccupations des populations au cœur des débats parlementaires. À ses yeux, cette mission a été remplie avec responsabilité durant cette première session.

À l'approche des vacances parlementaires, les députés du Bloc Républicain annoncent qu'ils iront à la rencontre de leurs mandants dans le cadre des activités de reddition de comptes afin de recueillir leurs appréciations sur le travail accompli.

La conférence de presse s'est achevée par des remerciements adressés aux professionnels des médias pour leur accompagnement, avant une séance d'échanges au cours de laquelle les responsables du Groupe parlementaire BR ont répondu aux questions des journalistes.

Emeric Joël ALLAGBE



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Permis de conduire : l'ANaTT rassure les candidats sur la réforme

Face aux nombreuses interrogations suscitées par la réforme du permis de conduire, l'Agence nationale des transports terrestres (ANaTT) est sortie de son silence. L'institution apporte des précisions sur les nouvelles dispositions en vigueur et appelle les candidats à ne pas céder aux rumeurs qui circulent sur les réseaux sociaux.

La réforme du permis de conduire continue d'alimenter les débats au sein de l'opinion publique. Entre informations incomplètes et interprétations parfois erronées, plusieurs candidats redoutent un durcissement des conditions d'obtention du précieux sésame. Pour dissiper toute confusion, l'Agence nationale des transports terrestres (ANaTT) a apporté des éclaircissements sur les nouvelles règles mises en application.

Selon l'Agence, cette réforme s'inscrit dans une dynamique de

modernisation du système de délivrance du permis de conduire. Elle vise essentiellement à renforcer la qualité de la formation des futurs conducteurs, à améliorer la transparence des examens et à garantir une meilleure sécurité sur les routes.

L'ANaTT précise que les nouvelles mesures ne constituent pas un obstacle supplémentaire pour les candidats, mais plutôt un ensemble de dispositions destinées à rendre le processus plus rigoureux et plus crédible. Les candidats qui remplissent les conditions requises et suivent convenablement leur formation pourront continuer à se présenter aux différentes épreuves dans les conditions prévues.

L'institution invite par ailleurs les auto-écoles, les candidats et les usagers à s'informer exclusivement à partir des canaux officiels



afin d'éviter la propagation de fausses informations susceptibles de créer une psychose inutile. Elle réaffirme son engagement à accompagner tous les acteurs durant cette phase de mise en œuvre de la réforme.

À travers cette clarification, l'ANaTT entend rassurer les fu-

turs conducteurs et rappeler que l'objectif premier de cette réforme demeure l'amélioration de la sécurité routière, grâce à une formation plus exigeante et à une évaluation mieux encadrée des candidats.

Emeric Joël ALLAGBE

ANIMATION ESTIVALE À PORTO-NOVO

Les Retrouvailles des jeunes reviennent pour une 3e édition riche en spectacles

Retrouvailles des Jeunes de PORTO-NOVO

3^{ème} EDITION

LE PAGNE EST DISPONIBLE

COMMANDEZ 01 47 49 48 48

PORTO-NOVO

INFOLINES: 01 97 79 13 13 - 01 58 86 86 15 - 01 41 83 13 13

Du 30 juillet au 2 août 2026, l'esplanade de l'Assemblée nationale à

Porto-Novo accueillera la troisième édition des « Retrouvailles des

jeunes de Porto-Novo et environs ». Pendant quatre jours, musique, animations, jeux et convivialité rythmeront cet événement qui ambitionne de rassembler la jeunesse de Porto-Novo, de Sèmè-Kpodji, d'Adjarra, de Missérété et de plusieurs autres localités du Bénin.

Porto-Novo s'apprête à vivre l'un des temps forts des vacances avec la troisième édition des « Retrouvailles des jeunes de Porto-Novo et environs », un rendez-vous devenu incontournable pour la jeunesse de la capitale et des communes voisines.

Prévu du 30 juillet au 2 août 2026 sur l'esplanade de l'Assemblée nationale, l'événement réunira des milliers de participants autour d'un programme mêlant divertissement, culture et partage. Plusieurs artistes monteront sur scène pour offrir des prestations en direct, tandis que des animations variées, des jeux-concours et de nombreuses surprises viendront agrémenter les

quatre journées de festivités.

Cette initiative vise à renforcer les liens entre les jeunes de Porto-Novo, Sèmè-Kpodji, Adjarra, Missérété et d'autres communes du pays, tout en offrant un cadre de détente et de célébration pendant les vacances.

Les organisateurs invitent le public à se mobiliser massivement afin de faire de cette troisième édition un véritable succès populaire et de confirmer la place de Porto-Novo comme l'un des principaux pôles d'animation culturelle du Bénin durant la période estivale.

À noter que le pagne officiel de l'événement est proposé au prix de 12 000 FCFA l'unité pour les personnes souhaitant afficher leur soutien à cette grande fête de la jeunesse.

Emeric Joël ALLAGBE

VULGARISATION DES RÉFORMES SOCIALES

Le Gouvernement renforce le dialogue avec les populations à Porto-Novo



Le Gouvernement poursuit sa campagne de proximité pour faire connaître ses mesures sociales. À Porto-Novo, une importante séance de sensibilisation a réuni autorités administratives, élus locaux et populations autour des réformes engagées pour améliorer les conditions de vie des citoyens. Une initiative qui illustre la volonté des pouvoirs publics de rapprocher l'action gouvernementale des préoccupations quotidiennes des Béninois.

Porto-Novo a servi, mercredi 15 juillet 2026, de cadre à une vaste séance de sensibilisation consacrée aux mesures

sociales mises en œuvre par le Gouvernement. Organisée dans un esprit de dialogue et de redevabilité, cette rencontre a permis aux populations de mieux comprendre les réformes engagées dans plusieurs secteurs stratégiques et d'échanger directement avec les représentants de l'Exécutif.

La séance a connu la présence du maire de Porto-Novo, Rachadou Toukourou, de la préfète du département de l'Ouémé, Dr Marie Akpotrossou, ainsi que d'une délégation gouvernementale conduite par la ministre conseillère aux Infrastructures et au Cadre de vie,

Jeanne Adanbiokou Akakpo. Elle comprenait également le ministre conseiller aux Affaires économiques, Comlan Patrice Nombimè Agbodranfo, la ministre conseillère à la Santé, Rosine Dagnihou, et le ministre conseiller aux Enseignements maternel et primaire, Paulin Gbénou. Des responsables administratifs, élus communaux, leaders communautaires et de nombreux citoyens ont également pris part aux échanges.

Dans son allocution d'ouverture, le maire de Porto-Novo a salué cette démarche de proximité qui, selon lui, témoigne de l'engagement du Gouvernement à maintenir un dialogue permanent avec les populations. Il a souligné que les différentes mesures sociales visent à améliorer l'accès des citoyens aux services essentiels, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la protection sociale et du développement des infrastructures, tout en favorisant une meilleure inclusion sociale.

Au cours des échanges, les ministres conseillers ont présenté les principales réformes engagées dans leurs secteurs respectifs. Ils ont mis en avant les efforts consentis par le Gouvernement pour renforcer la qualité des services publics, améliorer la prise en charge sanitaire des populations, développer les infrastructures de base et soutenir les actions favorisant le bien-être des mé-

nages.

La rencontre a également offert aux participants l'occasion d'exprimer leurs préoccupations. Les discussions ont notamment porté sur la mise en service d'un numéro vert destiné aux plaintes et dénonciations, le renforcement de la prise en charge des urgences médicales, l'amélioration des infrastructures publiques et les défis liés à la prise en charge des patients dialysés. Les représentants du Gouvernement ont apporté des clarifications et réaffirmé leur détermination à poursuivre les réformes engagées dans une logique d'amélioration continue.

À l'issue de la séance, les participants ont salué la qualité des échanges ainsi que la disponibilité des représentants du Gouvernement. Tous ont reconnu l'importance de cette initiative, qui contribue à renforcer la confiance entre les citoyens et les pouvoirs publics tout en assurant une meilleure appropriation des politiques sociales mises en œuvre au bénéfice des populations.

À travers cette campagne de sensibilisation, le Gouvernement confirme sa volonté de faire des mesures sociales un véritable levier d'amélioration des conditions de vie des Béninois, en privilégiant l'écoute, la proximité et la participation citoyenne.

Emeric Joël ALLAGBE

CULTURE / ÉVÉNEMENTIEL

Funky Chill revient à Cotonou avec Singuila comme invité d'honneur

Chapeau : Les amateurs de musique, de détente et de divertissement ont rendez-vous le 26 juillet au Riverside St Georges de Cotonou pour une nouvelle édition de Funky Chill. L'événement promet une ambiance festive exceptionnelle avec la présence de l'artiste franco-congolais Singuila en invité spécial.

De 16 heures à 00 h 30, le Riverside St Georges de Cotonou vibrera au rythme de Funky Chill, un rendez-vous devenu incontournable pour les passionnés de musique et de convivialité. Cette édition mettra à l'honneur Singuila, dont la participation est attendue comme l'un des

temps forts de la soirée.

Au programme : prestations musicales, animations, rencontres et une ambiance pensée pour offrir aux participants une expérience unique dans un cadre convivial.

Les organisateurs invitent le public à réserver dès maintenant son billet via la plateforme Gobot afin de garantir sa place. Ils ambitionnent de réunir une communauté de festivaliers venus partager un moment de détente et de célébration autour de la musique et du divertissement.

Emeric Joël ALLAGBE



Votre assistant virtuel dans WhatsApp

GOBOT EST META VÉRIFIÉ

Un badge officiel Meta qui garantit un service **fiable, sécurisé et authentique.**



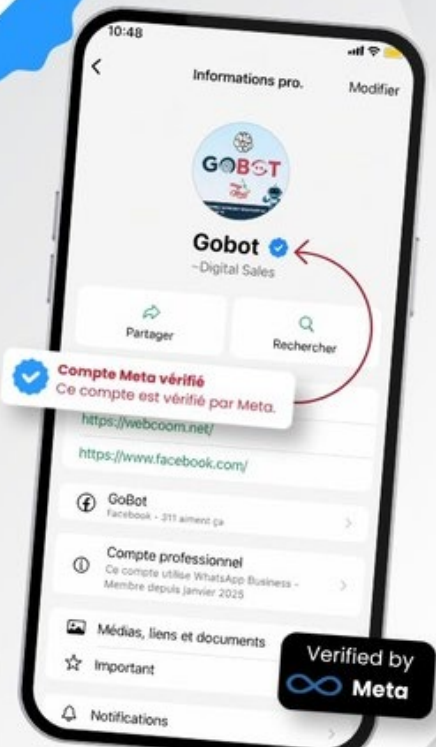
AUTHENTICITÉ
Gobot est un compte officiel vérifié par Meta.



CONFIANCE
Vos données et échanges sont protégés.



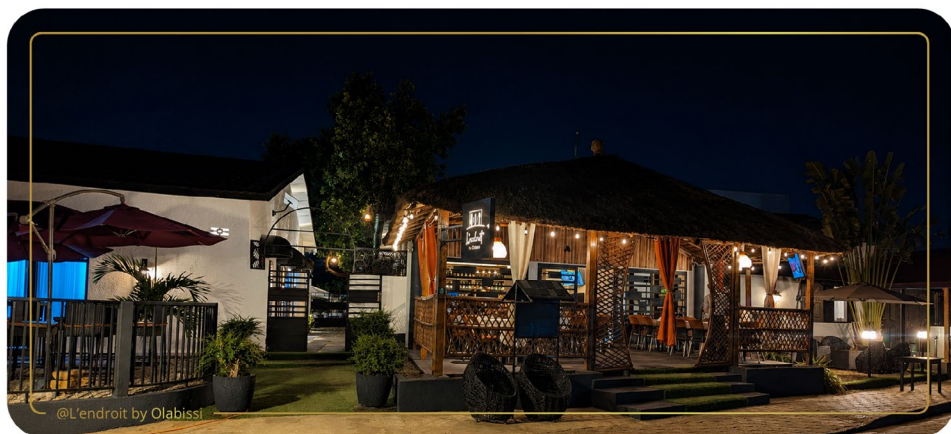
CRÉDIBILITÉ
Vous échangez avec le vrai Gobot.



Verified by Meta

✓ Gobot, votre partenaire de confiance sur WhatsApp.

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITE PARAISSANT AU BENIN



L'endroit by Olabissi

A propos

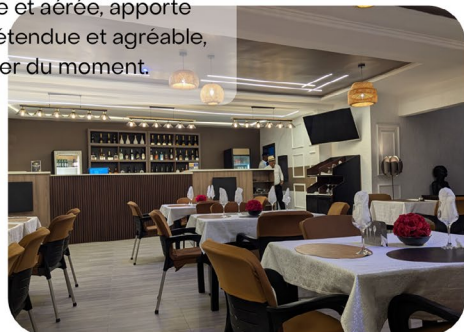
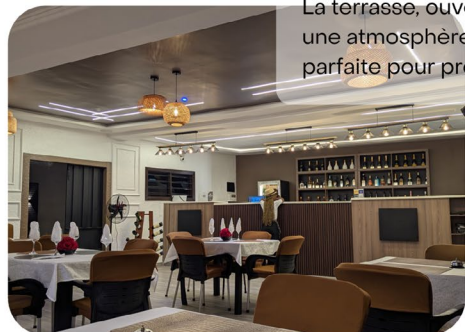
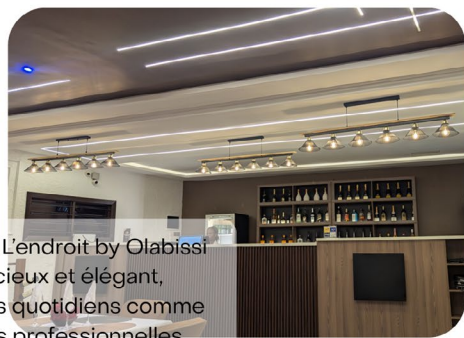
Situé à Porto-Novo, Oganla, en face du Ministère de l'Enseignement Primaire, L'endroit by Olabissi est un cadre prestigieux qui incarne l'élégance, le raffinement et l'excellence de service. Véritable adresse de référence, le restaurant se distingue par son ambiance soignée et son attention portée aux moindres détails. Lieu de rencontre privilégié des personnalités, des officiels et des cadres, L'endroit by Olabissi s'impose comme un symbole de standing et de convivialité. L'établissement propose une sélection exquise de mets, alliant les saveurs authentiques du Bénin à des inspirations culinaires modernes, pour offrir à chaque client une expérience gastronomique unique. Plus qu'un restaurant, L'endroit by Olabissi est un espace d'exception dédié à l'organisation de cocktails, dîners de gala et événements prestigieux, avec un accompagnement sur mesure.



Hall principal & terrasse



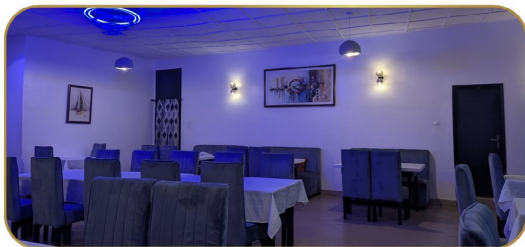
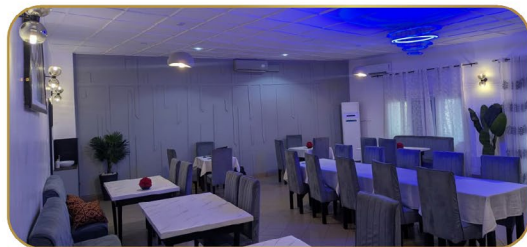
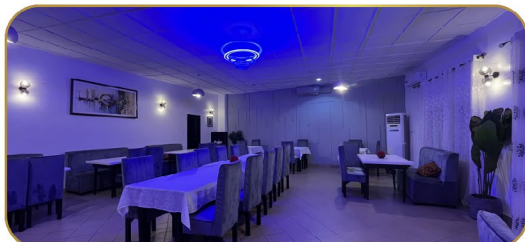
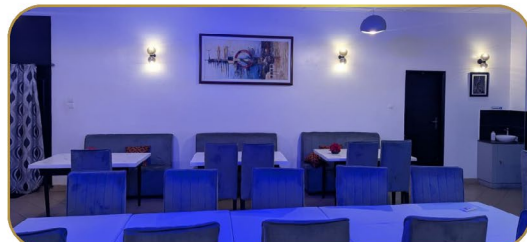
Le hall principal de L'endroit by Olabissi offre un cadre spacieux et élégant, idéal pour les repas quotidiens comme pour les rencontres professionnelles. La terrasse, ouverte et aérée, apporte une atmosphère détendue et agréable, parfaite pour profiter du moment.



Véritable atout du restaurant, le jardin verdoyant offre un environnement naturel et apaisant. Il constitue le lieu idéal pour l'organisation de réceptions, mariages et événements en plein air dans un cadre chic et harmonieux.

Grand jardin verdoyant

Salle VIP

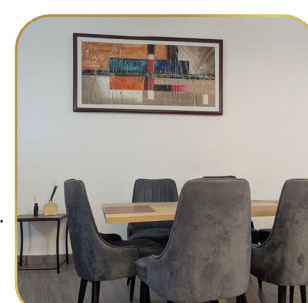


Pensée pour une clientèle exigeante, la salle VIP propose un espace privé, raffiné et confortable, adapté aux réunions, rencontres d'affaires et événements exclusifs en toute discrétion.

Salon Privé



Le salon de L'endroit by Olabissi offre une ambiance cosy et chaleureuse, idéale pour des moments de détente, des échanges confidentiels ou des rendez-vous en petit comité.



Service traiteur



Le restaurant propose un service traiteur haut de gamme, avec des menus personnalisés alliant qualité, créativité et authenticité, adaptés à tous types d'événements.

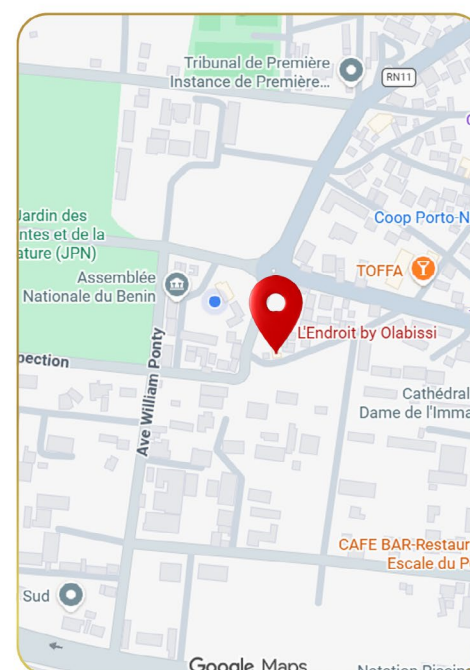


L'Endroit By Olabissi
FJF8+3WF, Ave William Ponty,
Porto-Novo
☎ 01 60 13 56 56
✉ lendroitporto@gmail.com

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

- 📍 L'endroit by olabissi
- 📷 lendroit_restaurantpn
- 📍 L'endroit by olabissi - Restaurant/PN

@Copyright2026



EN MÉMOIRE



Repos éternel
à ton âme

MERCI

SESSINOU Sabine Perpétue
épouse NOUATIN

Pieusement endormie dans la paix du Seigneur
le 23 juin 2026, à l'âge de 56 ans.

ANNONCE DE DÉCÈS

- La collectivité GONNOU GBETO SOMENOU de Davié
- La collectivité AGBODOHOUN de Kana

Les familles
- La famille GNANSOUNOU NOUATIN
- La famille SESSINOU

L'époux de la défunte
- Monsieur NOUATIN Bruno

Les enfants de la défunte
- NOUATIN Donald
- NOUATIN Ariel

Les frères et sœurs de la défunte
- SESSINOU Victor, son épouse et leurs enfants
- SESSINOU Blanche, son époux et leurs enfants
- SESSINOU Adélaïde et ses enfants

Beaux-frères et belles-sœurs de la défunte
- NOUATIN Odile, son époux et leurs enfants
- Sœur NOUATIN Catherine, religieuse en RCA
- GNANSOUNOU Félicité, son époux et leurs enfants
- Veuve GNANSOUNOU Edwige et ses enfants
- GNANSOUNOU Florent, son épouse et leurs enfants
- Veuve GNANSOUNOU Pauline et ses enfants
- GNANSOUNOU NOUATIN Françoise, son époux et leurs enfants
- Veuve GNANSOUNOU Justine et ses enfants
- GNANSOUNOU NOUATIN Dieudonné, ses épouses et leurs enfants

Les belles-familles
- HOUNSA d'Abomey-Calavi
- AKPAOKA Houeyogbé de Porto-Novo

Les petits-fils de la défunte
- Matys, Malia et Chayili

Ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu de leur très chère et regrettée **Madame SESSINOU Sabine Perpétue, épouse NOUATIN**, revendeuse à Porto-Novo, pieusement endormie dans la paix du Seigneur, mardi le 23 juin 2026 au CHUD-Ouémé, à l'âge de 56 ans.

*Programme
DES OBSÈQUES*

Vendredi 17 juillet 2026 :
- 16h : Levée du corps à la morgue de Djregbe
- 20h : Veillée de prière **en présence du corps** au domicile de la défunte, carré n°63, Maison NOUATIN à Dowa Dèdomè

Samedi 18 juillet 2026 :
- 10h : Messe à l'église **Saint Paul de Dowa**, suivie de l'inhumation au cimetière **Danto d'Akpro-Misséré**

Dress code : Tenue blanche

NB : Les remerciements sont reçus au lieu de l'inhumation.

« Que son âme repose en paix et que la lumière éternelle luise sur elle. »

Union de prière

Deux espaces d'exception, UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.



Les résidences

FENOOU

Votre confort, notre priorité



Chambres privées et
cuisine conviviale



Luxe et confort,
décor authentique



Emplacement
stratégique



Groupe électrogène
disponible



ELONA HOUSE



Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE
SUR LES DEUX SITES